

Fonds d'Aide pour le Loisir

de Saint-Hyacinthe

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

L'aide représente 80 % des coûts reliés à l'inscription jusqu'à un maximum de 200 \$ par enfant. Une seule demande par année est possible.

➡ Étapes à suivre pour faire une demande

ÉTAPE 1

- ✓ Inscrivez votre enfant auprès de l'organisme responsable de l'activité choisie. Ce dernier doit obligatoirement compléter la « *Section Organisme* ».

ÉTAPE 2

- ✓ Complétez ensuite la « *Section du parent* »;
- ✓ Joindre une photocopie de votre revenu familial;
- ✓ Mettre le formulaire et la photocopie dans l'enveloppe fournie et sceller le tout.

ÉTAPE 3

- ✓ Remettre l'enveloppe à l'organisme qui l'acheminera au Fonds d'aide pour le Loisir. Si votre demande est acceptée, l'organisme recevra le paiement et vous confirmera votre inscription.

FONDS D'AIDE POUR LE LOISIR DE SAINT-HYACINTHE

En février 2011, la Ville de Saint-Hyacinthe s'est associée au Club Optimiste Douville pour aider financièrement des jeunes maskoutains (17 ans et moins) issus de familles à faible revenu en tenant compte des faits suivants :

- la pratique d'un loisir véhicule d'importantes valeurs;
- ces valeurs contribuent à l'éducation et à l'épanouissement de l'individu;
- une situation économique difficile contraind l'accessibilité et la participation d'un jeune à des activités;
- l'implication de l'organisme de loisirs et de la famille demeure importante.

Le comité

Un comité composé de personnes impliquées dans le milieu du loisir, du sport et de la culture a été formé pour gérer les actifs du Fonds et promouvoir son action dans le milieu. Un administrateur du Club Optimiste Douville fait également partie de ce comité.

Les critères d'admissibilité

- Être âgé(e) de 17 ans et moins;
- Résider à Saint-Hyacinthe;
- Inscrire l'enfant à un organisme du loisir, du sport ou de la culture reconnu par le Service des loisirs de la Ville de Saint-Hyacinthe;
- Ne pas recevoir de subvention d'autres sources pour la participation à cette activité de loisir, sportive ou culturelle.

La sélection se fait quatre fois par année : 15 janvier, 15 avril, 15 juin, 15 septembre

- Tous les dossiers sont traités confidentiellement;
- Chaque dossier est étudié par le comité; le montant accordé est en fonction des besoins du jeune, des revenus familiaux et du budget disponible;
- Une fois la demande accordée par le Fonds d'aide, le ou les chèques (selon la durée de l'activité) seront émis au nom de l'organisme auquel l'enfant est inscrit.

SECTION À COMPLÉTER PAR L'ORGANISME SPORTIF, CULTUREL OU COMMUNAUTAIRE

• **Activité :** _____

• **Niveau de pratique :** _____

• **Est-ce sa première inscription à cette activité?**

OUI

NON

Depuis combien de temps pratique-t-il cette activité ?

Besoin d'équipement : Lequel ? _____

Coût d'inscription : _____ \$ Par session _____ \$ Pour un an

Nom de l'organisme : _____

Téléphone : _____

Nom et titre du représentant de l'organisme (MAJUSCULES) : _____

COÛT(S) D'INSCRIPTION(S) : _____ \$

Autre enfant (si même activité)

• **Niveau de pratique :**

• **Est-ce sa première inscription à cette activité?**

OUI

NON

Depuis combien de temps pratique-t-il cette activité ?

Coût approximatif : _____ \$

Signature du représentant

SECTION À COMPLÉTER PAR LE PARENT

L'enfant

Nom : _____

Prénom : _____

Fille Garçon

Date de naissance : _____ Âge : _____

N° carte Accès-loisirs : _____

Depuis combien d'années habitez-vous à Saint-Hyacinthe ? _____

Autre enfant (si même activité)

Nom : _____

Prénom : _____

Fille Garçon

Date de naissance : _____ Âge : _____

N° carte Accès-loisirs : _____

Sa famille et la situation familiale

Famille monoparentale ? Oui Non

Nombre d'enfant(s) à la maison : _____ Âge des enfants : _____

Revenu annuel brut de la famille :

Conjoint : _____ \$ Conjointe : _____ \$ Total : _____ \$

Domicilié (s) : chez la mère chez le père

Nom de la mère : _____

Nom du père : _____

Téléphone : (résidente) _____

Téléphone : (résidente) _____

(bureau) _____

(bureau) _____

(cellulaire) _____

(cellulaire) _____

Courriel : _____

Courriel : _____

Adresse du (des) parent(s) : _____

Adresse du (des) parent(s) : _____

Code postal : _____

Code Postal : _____

Une preuve du revenu familial doit être fournie. Une photocopie de l'un des documents suivants est acceptée:

- ✓ Déclaration mensuelle ou carnet de réclamation (carte-médicaments); **OU**
- ✓ Avis de détermination de crédit pour la TVQ (Revenu Québec); **OU**
- ✓ Avis annuel sur les prestations familiales (Régie des rentes du Québec); **OU**
- ✓ Avis de crédit pour la taxe sur les produits et services/taxes de vente harmonisée (Revenu Canada); **OU**
- ✓ Avis de cotisation (Canada ou Québec); **OU**
- ✓ Une copie du plus récent rapport d'impôt du père et de la mère (pour connaître le revenu familial total).

Décrire brièvement la raison pour laquelle vous faites cette demande d'aide pour votre enfant :

Avez-vous reçu ou recevrez-vous prochainement de l'aide financière d'un autre organisme pour pratiquer cette activité ?

OUI NON

Nom de l'organisme : _____

JE DÉCLARE QUE LES RENSEIGNEMENTS DÉCRITS DANS LES ÉTAPES 1 ET 2 DU PRÉSENT FORMULAIRE ET QUE LE OU LES DOCUMENTS FOURNIS SONT VÉRIDIQUES.

NOM DU DEMANDEUR EN MAJUSCULES : _____

SIGNATURE : _____ DATE : _____



***Fonds d'aide pour le Loisir
de Saint-Hyacinthe***

850, rue Turcot, 2^e étage

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1M2

☎ (450) 778-8333 📠 (450) 778-8360

📧 service-des-loisirs@ville.st-hyacinthe.qc.ca

Jun 2020